



Compte-rendu du Conseil d'Administration Orpab du 3 septembre 2020

En préambule le secrétaire général rappelle les règles sanitaires en vigueur et fait un tour de table avec la présentation des participants.

Personnes excusées : Mme Jeannin, M. Chanson, Mme Schuller a donné son pouvoir à M. Monier.

Personnes absentes : M. Champenoux, Mme Lemerrier.

1. Mme Rinaldo, Vice-Présidente, n'ayant reçu aucune candidature par courrier, lance un appel à l'ensemble des administrateurs pour savoir si l'un d'entre eux se porte candidat à la Présidence de l'Orpab vacante depuis la démission de Monsieur Roux.
 - a. M. Gérard Van Helle se présente et développe ses motivations à l'assemblée en particulier ses expériences professionnelles, associatives et électives dans la précédente municipalité.
 - b. M. Van Helle, seul candidat, est élu à l'unanimité Président de l'Orpab.
 - c. Renouvellement du bureau : Pas de changement excepté le retrait de Mme Schuller, remplacé par M. Gantner.
2. À la suite de la proposition de Mme la Vice-présidente, M. Yves Chanson a été nommé membre du Conseil d'Administration du CCAS de Besançon.
3. Pour le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (ancien CODERPA), M. Van Helle remplacera M. Roux en tant que membre titulaire et Mme Chalopin restera suppléante.
4. Délégations de signatures :
 - a. Le Conseil d'Administration donne délégation de signature à M. Van Helle et Mme Bretilot pour l'ensemble des comptes de l'association détenus à la CMDP.
 - b. Le Conseil d'Administration donne également délégation de signature au M. Perot, Mme Renard, Mme Rubira pour le compte Club Loisirs du Centre.

5. Situation des Clubs :
 - a. Club de Palente : Madame Bolard souhaite quitter la fonction de Présidente déléguée. Le Président se déplacera prochainement dans son club pour organiser sa succession.
 - b. Les Clubs Chaprais-Mouillère, Fougères-Villarceau et Montrapon, faute d'un nombre suffisant d'adhérents ne reprendront pas leurs activités cette année. Les réservations des salles seront annulées.
 - c. Club du Centre : La salle polyvalente est limitée à 19 personnes. Les réservations de la salle sont uniquement réservées à l'Orpab et au CRIJ. Les activités du mardi du Club ne peuvent plus être réalisées dans cette salle. Les 50 ans du Club du Centre ont été annulés.
 - d. Club de Saint-Claude : Situation particulière, la salle du Club à la Résidence Autonomie Huot n'est pas autorisée aux personnes extérieures.
 - e. Club de la Boucle : Reprise des activités début octobre.
 - f. Amicale des Sages : La reprise des activités est prévue le 15 septembre par un repas au restaurant. Une promenade découverte est également programmée le 29 septembre. Tous les adhérents se sentent motivés.
 - g. Club de Saint-Ferjeux : 20 adhérents l'an dernier dont un décès et un départ cette année. L'ouverture de la maison de quartier est fixée au 14 septembre et le Club ouvrira le 18 septembre avec les modalités de reprises fixées par le Directeur.
 - h. Club de Velotte : 28 personnes, en attente des nouvelles dispositions de la maison de quartier.

6. Clôture des comptes bancaires CMDP : Suite à l'arrêt de plusieurs clubs, le Conseil d'administration donne pouvoir à M. le Président de demander la clôture de 3 comptes :
 - a. Fougères Villarceau
 - b. Montrapon
 - c. Chaprais Mouillère

7. Reprise des activités :

Toutes les activités habituelles du siège et des clubs reprendront à compter de la semaine 39, aux heures et lieux habituels en respectant les normes sanitaires en vigueur.

8. Modifications pour adhésions :

À la suite des événements liés à la crise sanitaire du printemps dernier l'Orpab a dû cesser ses activités. Pour compenser les ateliers qui n'ont pas été réalisés, le Conseil d'Administration décide de reporter la validité des ateliers et des adhésions fin décembre 2020, au lieu du 30 septembre 2020.

Les nouveaux adhérents devront s'acquitter d'une cotisation pour le dernier trimestre 2020, de même pour les ateliers.

9. Point sur la situation financière
Mme Bretilot présente la situation financière fin août.

- a. Les recettes : 31 360€ de subvention du CCAS dont il faut déduire 12 597€ de la mise à disposition du secrétaire général
 - b. Les dépenses : L'arrêt des activités en mars n'a pas forcément signifié l'arrêt des dépenses. Le chômage partiel pour GEPSL (gym du mardi et jeudi), le paiement complet pour la gymnastique volontaire (vendredi), les locations de salles. A noter qu'il n'y a pas eu de rémunération pour les intervenants de la chorale et de la peinture.
 - c. ARBOIS Tourisme a remboursé l'acompte versé (6000€) pour le voyage en Toscane qui a été annulé.
 - d. Il est à noter que l'année 2021 sera probablement difficile, les dépenses resteront les mêmes mais il y a quelques inquiétudes sur la fréquentation des ateliers. Les associations locales qui ont repris début septembre notent une diminution des adhésions de 50 à 70% qui ne seront pas rattrapées si la situation sanitaire n'évolue pas favorablement. Les collectivités locales ayant été très sollicitées financièrement pour l'acquisition de matériel de protection pour la population, ne seront peut-être pas en mesure de financer les associations au même niveau que les années précédentes.
10. Les horaires de permanence sont modifiés à compter du 7 septembre au moins jusque fin décembre, le secrétaire général sera présent au siège le mardi et jeudi de 14h30 à 17h (plus de permanence le jeudi matin).
11. Pour rendre la communication de l'Orpab plus attractive, plus en lien avec les jeunes retraités et les réseaux sociaux, un nouveau logo a été réalisé avec un nouveau slogan « Orpab, Animations 100% Seniors ».
12. Une réunion interclubs sera programmée début novembre après la visite de l'ensemble des clubs par le nouveau Président, pour étudier les difficultés particulières qui ont pu naître après quelques semaines de reprise des activités.
13. La séance est levée à 17 heures. Au regard du contexte actuel, absence de temps convivial.

A Besançon, le 5 Septembre 2020

Le Président de séance,
Gérard VAN HELLE

La secrétaire de séance,
Danielle CHALOPIN